

Futur collisionneur circulaire du CERN : les opposants demandent une neutralité parfaite

Vendredi 17 octobre 2025, le collectif Co-CERNés qui s'oppose à la construction du Futur collisionneur circulaire présenté par le CERN a tenu une conférence de presse à Annemasse. Explications.

HAUTE-SAVOIE

Cinq membres du collectif Co-CERNés qui s'oppose au projet du Futur collisionneur circulaire (FCC) porté par le CERN (Centre européen de recherche nucléaire) qui prévoit la construction d'un anneau de 91 kilomètres de circonférences sous nos pieds, ont tenu une conférence de presse, vendredi 17 octobre 2025. Quelques heures plus tôt, ils étaient 84 au centre Rochexpo de La Roche-sur-Foron, pour se faire entendre auprès des maires de la Haute-Savoie qui étaient réunis pour leur congrès annuel.

Les enjeux du FCC

Ils ont rappelé les enjeux liés à ce gigantesque chantier que sera le FCC. Parmi ceux-là, la quantité de matériaux d'excavation, « entre 6 et 9 millions de m³. » Ils dénoncent également les impacts sur l'eau des sols, « avec un risque de perte de la ressource », un important trafic poids lourds lors des travaux, l'artificialisation de terres agricoles ou naturelles, « 60 hectares environ occupés, pour 160 hectares réservés », estiment-ils. Le collectif évoque une destruction de la biodiversité, une pollution de l'air avec les poussières des travaux, un impact majeur sur le climat et sur les consommations d'eau, comme d'électricité. Le ton est alarmiste. « Nous habitons une région soumise à de nombreuses pressions tant foncières que démographiques, et ce projet va s'ajouter à de multiples chantiers », proteste



Le collectif Co-CERNés demande une neutralité parfaite au sein de la Commission nationale du débat public.

Elisabeth Charmot.

La Commission nationale du débat public

Le collectif rappelle que devant l'importance du projet, le Cern a l'obligation de saisir la Commission nationale du débat public (CNDP), afin qu'une concertation soit organisée avec les habitants. Cela a bien eu lieu.

Saisie avant tout grand projet, la CNDP se veut un organisme neutre, avec l'organisation de réunions d'information auprès des habitants et d'un grand débat public. Mais, pour les membres du collectif, toutes les conditions ne semblent pas réunies.

Un collectif très soupçonneux
Le CNDP a désigné deux re-

présentants pour garantir la neutralité des débats. C'est alors que le collectif Co-CERNés soupçonne un conflit d'intérêts en désignant Madame Brigitte Fargevielle au sein de cette CNDP. Le collectif remet en cause le fait que cette personne soit salariée d'EDF et que le CERN est un grand consommateur d'énergie qui achète son électricité

après de cette compagnie d'électricité. « La fidélité à son employeur ne peut que l'encourager à ce que ce collisionneur se construise », estiment les membres de l'association. « La garantie du débat public est pipée », reprennent-ils. « Nous voulons des gens réellement objectifs dans cette commission. »

STÉPHANE GROSJEAN

« J'ai signé un accord de confidentialité et de neutralité »

Le collectif a alors rencontré Brigitte Fargevielle qui les a assurés de sa neutralité, mais ils remettent en cause sa parole. À notre tour, nous avons contacté Madame Fargevielle afin qu'elle nous donne sa version. Chez EDF, elle nous fait savoir qu'elle est en charge du dialogue et de la concertation et si elle a été choisie c'est justement par rapport à ses compétences. « Je suis spécialisée dans les questions environnementales », précise-t-elle. « J'ai signé un accord de confidentialité et de neutralité en étant à la CNDP.

Nous sommes là pour identifier les sujets essentiels et entendre les différents acteurs du territoire », se défend-elle.

« Je ne comprends pas ces accusations »

Elle confirme encore qu'elle n'a jamais travaillé au Cern, comme le laisse supposer le collectif. « Je ne comprends pas toutes ces accusations », se désole-t-elle. « Oui, j'ai assisté à des conférences du Cern, mais pas en tant que salariée, mais pour m'informer de leur projet. »

Le débat public aura bien lieu

Brigitte Fargevielle confirme qu'un débat public aura bien lieu avec la population « mais après les élections municipales », comme l'exige la loi.

Elle quitte la Commission

D'ici là, elle ne sera plus dans la commission de cette étude pour la CNDP. « La préparation d'un débat public nécessite un important investissement et beaucoup de temps. Mon emploi du temps ne le permet pas. J'ai donc prévu de quitter cette commission le 5 novembre prochain. »



Le Cern est situé à Meyrin, banlieue de Genève CERN

Permanences d'information

Une occasion pour les habitants de rencontrer les équipes du CERN et d'échanger. Il reste encore trois dates.

– Mercredi 29 octobre 2025 à la salle des associations de Nangy – 199 route de Bonneville

– Mercredi 5 novembre 2025 à la salle des fêtes Jean-Antoine Lépine – 400 rue de la Mairie, Challex

– Mercredi 26 novembre 2025 à la Grande salle du Centre nautique – 52 avenue des Sports, Fernex-Voltaire
L'accès aux permanences est gratuit, sans inscription. Les personnes intéressées peuvent se présenter à l'heure qu'elles souhaitent entre 15h00 et 20h00.